

Jeep rappelle Wrangler Voiture particulière



- Noms des modèles ou références concernés : **Wrangler Voiture de tourisme. NIV : 1J4FAB4107L120745 - 1C4HJWE53FL701534.**
- Marque : **Jeep**
- **GTIN 27.11.2006 - 28.5.2015**
- Informations complémentaires : **e4*2001/116*0116*01 - *13**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La structure de l'airbag pourrait se rompre si elle se déploie, entraînant une fragmentation des pièces de l'airbag. Ces petites pièces pourraient être projetées vers le conducteur ou les occupants, causant potentiellement des blessures graves, voire mortelles.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre